Prolongement de l'extrémité est de la frontière

Un nouveau traité, conclu en 1910, ajoutait à la frontière canado-américaine un autre tracé qui la prolongeait à partir d'un point situé à proximité de l'île Treat, dans la baie de Passamoquoddy, jusqu'au milieu du détroit de Grand-Manan.

Dès lors, la ligne frontière, qui correspondait étroitement à celle qui existe aujourd'hui, se divisait en huit sections:

De l'océan Atlantique à la source de la rivière Sainte-Croix;
De la source de la rivière Sainte-Croix au fleuve Saint-Laurent;
Le Saint-Laurent et les Grands Lacs;
Du lac Supérieur au lac des Bois;
Du lac des Bois au détroit de Georgie;
Des détroits de Georgie, Haro et Juan de Fuca à l'océan Pacifique;
De la passe de Dixon au mont Saint-Elie;
Du mont Saint-Elie à l'océan Arctique.

Nécessité d'entretenir la frontière

Les traités précités ne renfermaient cependant aucune disposition concernant l'entretien de la ligne frontière, une fois terminés les relevés et les démarcations prévus. Au cours de ces travaux, il parut nécessaire d'opérer diverses rectifications d'ordre secondaire. En 1915, ayant effectué les démarcations requises sur le Saint-Laurent, les Grands Lacs et les cours d'eau qui les relient, la Commission des cours d'eau limitrophes se sépara. Pendant les années qui suivirent, on constata, le long de cette section de la frontière, qu'un grand nombre de bornes avaient besoin d'être déplacées ou réparées. De plus, il se construisait, sur les cours d'eau de jonction, des ponts où rien n'indiquait la ligne frontière, cependant que déjà la végétation masquait une grande partie du tracé. La nécessité de garder à la frontière son caractère véritable donna lieu, en 1925, à la signature d'un nouveau traité.

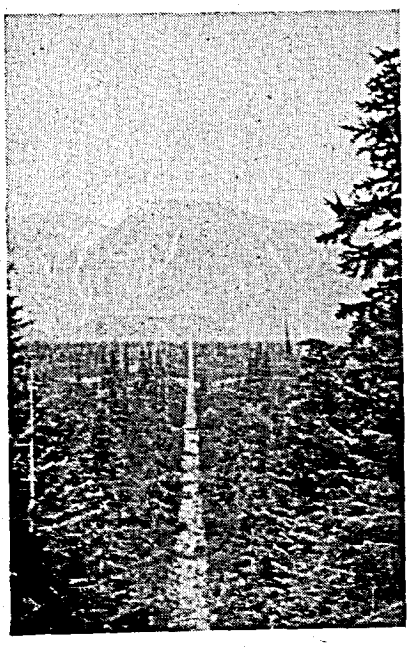

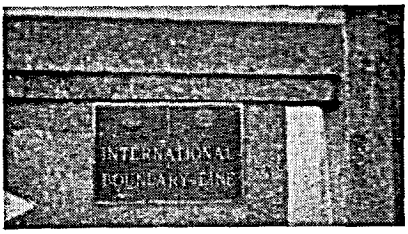

BORNES FRONTIÈRES

Dans les régions boisées, une lisière bien dégagée est indispensable à la démarcation de la frontière. A gauche, la vallée de la rivière Stikine, qui sépare la Colombie britannique de l'Alaska. Ci-dessus, une plaque réglementaire en bronze, du type employé pour marquer la frontière sur les ponts et dans les tunnels internationaux.